

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le vendredi 30 juin 2023,

Le préfet du Cher condamne les violences urbaines et appelle au calme

Maurice BARATE, préfet du Cher, condamne avec la plus grande fermeté les comportements violents, dangereux et délictuels qui ont été commis la nuit dernière à l'égard de biens publics et d'institutions républicaines ainsi que de biens privés (commerces de proximité et véhicules d'habitants).

Le préfet salue l'engagement des élus et agents au service de leur collectivité, ainsi que les concitoyens qui dans ces circonstances difficiles ont fait preuve de sang-froid, de discernement et ont eux aussi appelé sur le terrain à la cessation de ces exactions.

Il remercie l'ensemble des policiers, nationaux et municipaux, gendarmes et sapeurs-pompiers mobilisés, pour leur courage et leur détermination dans leur engagement à porter secours, rétablir l'ordre et prévenir des actes de vandalisme dans des conditions hostiles.

Le préfet du Cher appelle chacun au calme, à la raison et à la responsabilité.

Contact presse
Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 02 48 67 34 36
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX